

# CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Charbonnat s'est réuni en séance ordinaire le Vendredi 19 JUIN 2015 à 20 heures 30 à la Mairie sous la présidence de M. VOILLOT Fabrice, Maire.

Présents : Mmes, SEGAUD N., SEGAUD S., DUCLOUX, CZEKIERDA, M.M. BARRAL, RONDEAU, GOUOT, VIALLET

Absents excusés : M. PRIET, TILLIER,

## Le Conseil a :

✚ Approuvé à 8 voix pour le ,transfert de la compétence urbanisme à l'intercommunalité

✚ Approuvé à 3 voix pour, 1 contre et 5 abstention que le Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC) ne soit pas distribué mais reste au profit de l'intercommunalité suite au coût de la réforme scolaire et de la prise en charge de l'urbanisme

✚ Accepté le renouvellement du bail de la parcelle 146 C à l'earl perraudin

✚ Voté la redevance d'occupation du domaine public pour Orange et EDF

✚ Décidé de ne pas appliquer la revalorisation des loyers pour l'année 2015

✚ Accepté le remplacement des lumières vétustes sur l'éclairage public pour un montant de 2800 €

✚ Étudié favorablement une demande de stationnement pour un taxi sur la commune

✚ Décidé de refuser toute dérogation pour l'inscription des enfants dans des communes extérieures suite à la fermeture d'une classe à l'école

CHARBONNAT, le 26 juin 2015

Le Maire,